



Activités - Actualités 2015-2016

,

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille BEF
Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und für Familienfragen GFB

Plan pour l'égalité entre les
femmes et les hommes au sein
de l'administration cantonale

Editorial

Depuis qu'un président «improbable» a investi la Maison Blanche, tel un séisme bouleversant la scène politique internationale, on sent émerger de nouvelles libertés de ton qui, sous couvert de l'affranchissement d'un discours politiquement correct, permettent de se laisser aller à un sexismme ordinaire. Ce sexismme ordinaire qu'on pensait à jamais destiné aux limbes d'un vieux temps révolu s'insinue même dans les milieux qui se croient cultivés et progressistes et s'affiche comme une version 2.0 de l'égalité. «Accorder de la visibilité, de la place aux femmes, est-ce vraiment nécessaire? Maintenant qu'on a l'égalité, c'est dépassé».

Certes, cette exigence constitutionnelle d'égalité entre les sexes est presque quadragénaire, mais elle est loin d'être réellement mise en œuvre et encore moins consolidée de façon automatique. Pire, la critique liée à la lenteur de sa réalisation concrète sonne comme un refrain, si répétitif qu'il finit par devenir inaudible.

Alors, bien que les décennies passent, il faut encore aujourd'hui mettre en place des événements pour favoriser l'égalité dans tous les secteurs de la société, revendiquer de meilleures conditions pour pouvoir concilier travail et famille, rappeler des procédures et même des droits basiques contre de nombreuses discriminations encore courantes, proposer des ateliers centrés sur le pouvoir, etc. A croire que l'on vient à peine de quitter une scène de l'incontournable film «*L'Ordre divin*».

La Suisse a passé en novembre 2016 son troisième examen devant le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Celui-ci a évalué les efforts entrepris par notre pays pour appliquer au mieux la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF), qu'il a ratifiée en 1997. Or, la Suisse doit reconnaître qu'elle a mal à son égalité, et les tâches réalisées sont insuffisantes. Le Comité CEDEF a ainsi pointé diverses lacunes et formulé 77 recommandations au total.

En effet, il s'inquiète du peu d'importance accordée en Suisse à cette Convention, et demande instamment aux organes législatifs fédéraux, cantonaux et communaux d'assumer leurs responsabilités en la matière¹. Il enjoint le pays à renforcer les institutions existantes en matière d'égalité entre les sexes, et afin de «leur permettre d'avoir une certaine effectivité, les moyens économiques et les compétences qui leur sont attribuées devraient être augmentés»².

Que ce soit sous la pression des réseaux sociaux où les jeunes réagissent très fort contre les discriminations du quotidien, sous celle des marches «*Pussy Hat*» revendiquant le respect et l'égalité, ou en réponse aux injonctions émanant des Conventions internationales, la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes doit, et va continuer à s'imposer dans l'agenda de notre pays.

A Fribourg, cela se fera avec vous.

¹ Centre Suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) – www.skmr.ch
² Plateforme d'information humanrights.ch – www.humanrights.ch

Elections et égalité

De la fin 2015 à la fin 2016, s'est déroulée la saison des élections: une occasion pour le Bureau et la Commission de l'égalité hommes-femmes et de la famille de lancer une campagne «Elections et égalité» permettant, d'une part, de mettre le focus sur les femmes qui s'engagent. Et surtout d'encourager les femmes, les partis politiques et l'électorat à aller de l'avant et à passer à l'acte en matière d'égalité!



Parole politique aux femmes (septembre 2015)

Les projecteurs ont été pointés sur les candidates visant un mandat au Conseil national. Celles-ci ont été invitées à exposer leur point de vue sur un thème de politique nationale lors d'une Conférence de presse.

Femmes et politique: «jeux de pouvoir» (octobre 2016)

45 ans après l'introduction du suffrage universel, le BEF affirme qu'il est temps d'avancer dans la discussion. La question n'est pas de savoir si les femmes sont capables de faire de la politique - elles l'ont prouvé à maintes reprises. Le défi est de s'attaquer aux obstacles spécifiques subsistant pour les femmes dans les «jeux de pouvoir».

La Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre a ouvert la journée en rappelant combien les femmes sont majoritaires notamment dans la gestion de la vie familiale, les soins aux proches, et à la tête de famille monoparentales, mais «qu'elles restent désespérément minoritaires sur la scène politique».



Ainsi, le matin, une conférence a réuni à l'Hôtel cantonal des femmes - candidates, politiques, militantes et expertes. Anne-Claude Demierre, Isabelle Chassot, Claudine Esseiva, Lisa Mazzone, Alice Glauser, Géraldine Savary, Fabienne Amlinger et Sibyl Schädeli ont ainsi parlé des (en)jeux du pouvoir en politique.



L'après-midi, la coach S.Schädeli a animé «Le labyrinthe de verre: entraînement de pouvoir pour femmes», un atelier qui a été particulièrement apprécié.



Mesdames Alice Glauser (UDC) et Claudine Esseiva (PLR)



Madame Isabelle Chassot (PDC)





Madame Lisa Mazzone (Verts)



Madame Géraldine Savary (PS) avait une carte blanche pour terminer la Conférence

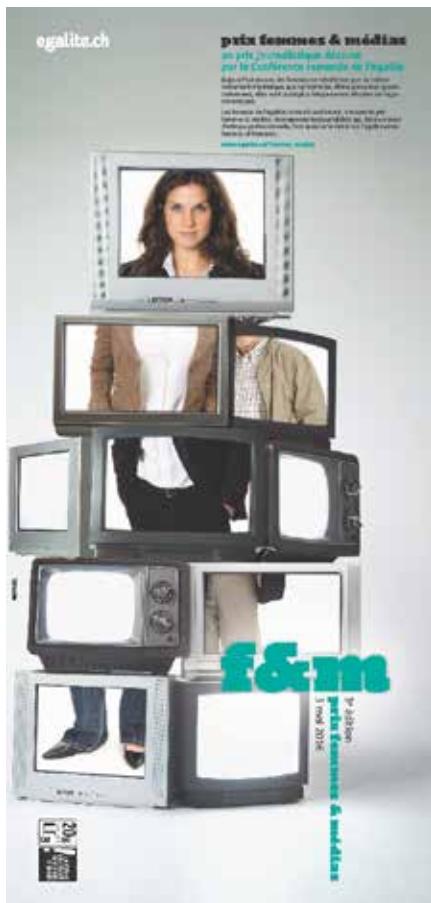


Egalité – images et mots

Projet mondial de monitorage des médias (GMMP) (février 2016)

La Suisse se situe dans la moyenne - mais uniquement grâce aux nouveaux médias - dans un Projet mondial de monitorage des médias qui a lieu tous les cinq ans depuis 1995 et qui propose une sorte d'instantané des médias d'actualité au regard du genre.

Les trois quart des actualités quotidiennes concernent des hommes; les femmes ne sont mentionnées que dans 24 % des informations. Plus des deux tiers des nouvelles analysées portent la signature d'un homme. Les médias continuent à véhiculer une image traditionnelle des modèles de rôle et manquent ainsi l'occasion de refléter de manière adéquate les relations réelles entre les genres. En Suisse, cette enquête est menée sous l'égide de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité entre femmes et hommes (CSDE).



Prix femmes & médias, 3^e édition – (3 mai 2016)

Comme le montre le GMMP, aujourd'hui encore, les femmes ne bénéficient pas du même traitement médiatique que les hommes. Moins présentes quantitativement, elles sont aussi plus fréquemment décrites de façon stéréotypée.

Les bureaux de l'égalité romands ont souhaité, à travers la 3^e édition du prix femmes & médias, récompenser les journalistes - femmes et hommes - qui, dans un souci d'éthique professionnelle, font avancer le débat sur l'égalité.

Un jury de renom, présidé par Myret Zaki, Rédactrice en chef de Bilan, a choisi pour le Premier prix (3000 francs): Laura Drompt, Dominique Hartmann et Mohamed Musadak Adelita pour leur dossier sur les emplois dans le domaine du care (Le Courrier le 7 mars 2015).

Voir les autres prix sous www.egalite.ch

[Facebook](#)

Suivez le BEF sur facebook: [beffribourg](#)

Quand la langue trouble nos perceptions (14 juin 2016)

L'utilisation de la forme masculine et féminine dans les textes ou les discours fait encore débat. Nécessaire pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes ou juste inventée pour embêter ? Le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) a organisé une conférence publique dans le cadre du *Réseau A Voix Egales* autour du sujet de l'(in)visibilité hommes-femmes.

D'abord, Mme Sabina Gani, collaboratrice scientifique au BEF, a mis en évidence que, malgré le fait que les chiffres liés aux inégalités de genre sont flagrants, la thématique suscite souvent des réactions de méfiance ou d'hostilité. Au travers des images elle a montré que les discriminations sont inscrites à un tel point dans la réalité qui nous entoure qu'elles tendent à devenir invisibles à nos yeux.

M. Pascal Gygax, Directeur de l'unité de psycholinguistique et psychologie sociale de l'Université de Fribourg, a présenté les résultats de sa recherche sur le sujet et expliqué quel sens nous donnons inconsciemment à la forme grammaticale masculine.

LOGO de la LEg (mars 2016)



L'année 2016 marque les vingt ans de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) qui concrétise l'article constitutionnel. Pour célébrer l'anniversaire de cette loi, les bureaux suisses de l'égalité se sont unis autour d'un même visuel

160 élèves dessinent l'héroïsme des femmes (mai 2016)

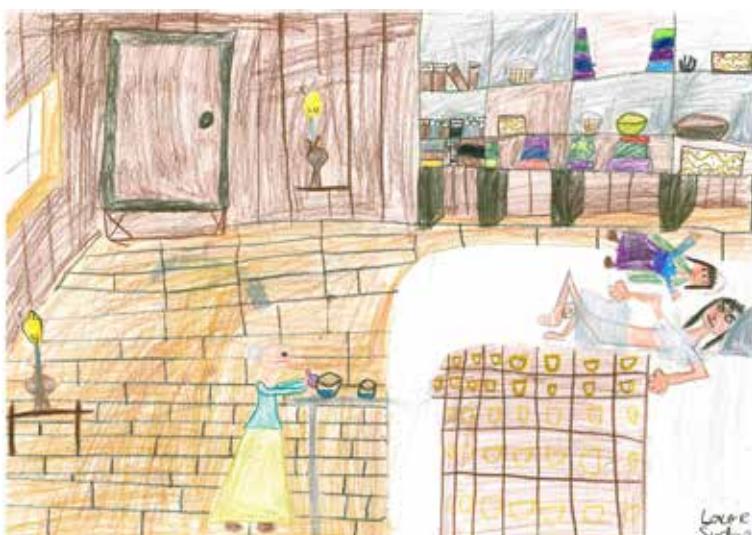
Consacré aux femmes, la 30^e édition du FIFF a proposé aux élèves du canton de Fribourg de découvrir des films réalisés par des femmes ou avec une protagoniste féminine. Le monde du cinéma ne constitue pas une exception. Comme dans les autres domaines professionnels ou culturels, les inégalités de genres existent et persistent.

Afin de sensibiliser les enfants à cette problématique et accompagner le travail pédagogique des enseignant-e-s, le FIFF et le BEF ont proposé un concours de dessin pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e HarmoS. La consigne: dessiner une action héroïque menée par un personnage féminin. La notion même de «héros», imprégnée de connotations masculines, a ainsi été questionnée et passée à la loupe dans les classes. Faut-il être fort, musclé et viril pour être un héros? Avec leurs couleurs, leur imagination et leur créativité les élèves fribourgeois ont montré que l'héroïsme n'est pas une prérogative masculine.

Quelques 160 élèves ont participé à un concours de dessin. Ces petits chefs-d'œuvre ont été exposés, du 10 au 22 mai 2016, dans l'Aile Expo du Café culturel de l'Ancienne Gare de Fribourg.



Amani Dilmi, film: «Le chien jaune de Mongolie»



Laure Sudan, film: «La casa mas grande del mundo»



Laetitia Chammartin: film «Wadjda»

Egalité et vie professionnelle



Un Plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale (juin 2016)

Le Conseil d'Etat a prévu 25 mesures visant à encourager l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale. Ce plan pour l'égalité est le fruit d'un travail conjoint de toutes les Directions et il se base sur les besoins concrets des cadres supérieurs et ceux des collaboratrices et collaborateurs. Il est accompagné d'une analyse statistique proposant une image actuelle de la situation de l'égalité au sein de l'administration cantonale.

Par son «Plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale» (PEAC), le Conseil d'Etat s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il cherche aussi par cela à offrir de bonnes conditions de travail à ses collaboratrices et collaborateurs, à attirer et garder du personnel de haute compétence et à soutenir la qualité et le bon fonctionnement de ses services.

Le PEAC vise à atteindre cinq objectifs stratégiques, validés par le Conseil d'Etat en mai 2012. Pour cela, 25 mesures ont été élaborées par un groupe de travail dirigé par la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, représentant chaque Direction, le Service du personnel et de l'organisation (SPO), le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF), l'Université et les Hautes Ecoles du canton de Fribourg. Ces mesures sont le résultat d'une large démarche participative menée au sein de l'administration cantonale. Après une analyse des besoins formulés par les diverses parties prenantes, elles ont été élaborées puis priorisées par le groupe de travail.





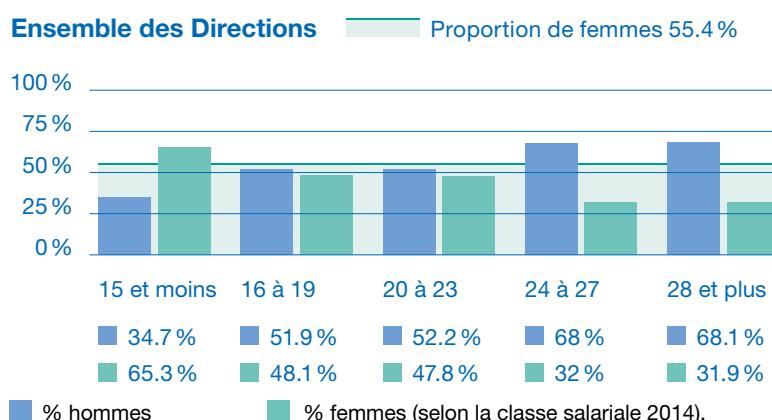
Les mesures ont un caractère de sensibilisation, d'information, de formation, de conseil ou d'échange. La première mesure du PEAC vise, par exemple, à former les personnes qui recrutent du personnel à l'Etat de Fribourg en les sensibilisant notamment à des aspects spécifiques liés à l'égalité.

Une autre mesure prévoit d'expliquer l'intégration des expériences non-professionnelles lors du recrutement et de la fixation du traitement, ou encore de laisser les postes à 100% ouverts à des taux inférieurs et d'analyser la possibilité concrète du job-sharing. Une formation en matière de gestion afin de donner des pistes pour concilier responsabilité, temps partiel et absences dues à un congé maternité sera également proposée aux responsables hiérarchiques. Une autre offre est planifiée, à savoir l'abonnement de l'Etat à un service pour la prise en charge d'urgence des enfants malades des collaborateurs et collaboratrices (Chaperon rouge de la Croix Rouge).



Parallèlement, des outils et des instruments internes et externes seront réunis et mis à disposition par le biais d'un site intranet et par des actions régulières au sein de l'administration. On utilisera, par exemple, un recueil de bonnes pratiques pour attirer des postulations de personnes du sexe sous-représenté ou encore l'outil informatique «Pro-égalité» de l'IDHEAP.

La décision du Conseil d'Etat d'établir, puis de mettre en œuvre le PEAC remonte à un postulat déposé le 7 mai 2008 (P2032.08, BGC p. 804). Il se base sur son rapport n° 252 du 17 mai 2011, sur un des objectifs du défi no 3 du Programme gouvernemental et plan financier de la législature 2007-2011 ainsi que sur l'art. 4 let.d) de la loi du 17 octobre 2001 sur le personnel de l'Etat (LPers). Ce paragraphe relève notamment que «La politique du personnel a pour but de valoriser de manière optimale les ressources humaines de l'Etat en se fondant sur les principes suivants: (...) d) l'égalité des chances et l'égalité de traitement entre hommes et femmes.»



Egalité dans l'administration: situation actuelle

Une analyse chiffrée accompagne le PEAC et propose, pour sa part, une image actuelle de la situation de l'égalité au sein de l'administration. Elle fournit ainsi des jalons pour aller plus loin. Ainsi, les femmes constituent (en 2014) la majorité des agent-e-s publics, elles en composent les 55 %. 27 % des postes de chef-fe-s de services et un tiers des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes. Si elles sont surreprésentées dans les domaines professionnels qualifiés de «typiquement féminins»: formation, santé, social; elles sont toutefois souvent sous-représentées dans les postes à responsabilité, et ce, aussi dans les domaines qui leur sont spécifiques. Les hommes, de leur côté, sont surreprésentés dans les métiers «typiquement masculins» - tels que la police ou l'informatique - et sont majoritaires dans les fonctions bien rémunérées et dans les postes à responsabilité.

Ce rapport statistique illustre également que le partage des tâches familiales influence encore de manière importante la vie professionnelle. Ainsi, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel, et certaines d'entre elles à un taux d'activité extrêmement réduit. Le pourcentage de travail est influencé, de manière importante, par l'âge du plus jeune enfant. Les hommes, en revanche, travaillent majoritairement à plein temps, et l'âge du plus jeune enfant ne semble pas jouer de rôle.

Effets du travail à temps partiel sur la prévoyance vieillesse (juin 2016)

Le système de prévoyance vieillesse suisse a bonne mémoire. C'est ce que montre une étude réalisée par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) sur mandat de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité entre femmes et hommes (CSDE). C'est pourquoi les déléguées à l'égalité recommandent que toutes les personnes actives soient informées de manière précise, transparente et compréhensible, sur leurs futures prestations de prévoyance vieillesse. Elles invitent en outre les femmes et les hommes à assurer un taux minimum d'activité de 70% tout au long de leur vie active.

La Suisse est l'un des pays européens où le travail à temps partiel est le plus répandu. Actuellement, 60% des femmes actives et 16% des hommes actifs travaillent à temps partiel. Le travail à temps partiel est donc une caractéristique typique de l'emploi féminin. Or, les comportements individuels engendrent immanquablement des problèmes économiques, tant pour la collectivité que pour les individus eux-mêmes.

Or, la décision de concilier le travail ménager ou l'éducation des enfants grâce à l'activité professionnelle à temps partiel a des conséquences sur la situation financière, non seulement pendant la vie active, mais aussi au moment de la retraite. Il apparaît qu'en Suisse, un nombre important et croissant de personnes, surtout des femmes, n'atteignent pas le minimum vital et sont tributaires des prestations complémentaires.

La CSDE peut apporter des données chiffrées dans un domaine où l'on pouvait soupçonner que les comportements individuels allaient immanquablement engendrer. Forte de ce constat, la CSDE encourage une réflexion de fond sur les effets futurs du recours massif et durable au travail à temps partiel. Il est indispensable que les femmes en particulier réalisent à quel point leur prévoyance sera impactée lorsqu'elles travaillent à temps partiel.

Etude et recommandations : www.equality.ch/f/publications.

Renouveau de «www.gleichstellungsgesetz.ch»

Depuis 15 ans, les décisions relatives à la discrimination au travail sont publiées sur ce site. Qualifiée d'excellente banque de données «good practice» par le Conseil de l'Europe, ce site internet compte désormais plus de 700 décisions rendues en Suisse alémanique (y compris FR alémanique). Pour le jubilé des 20 ans de la Loi sur l'égalité (LEg), il a été restructuré tant au niveau technique que du point de vue de son contenu et se présente maintenant avec un nouveau layout.

Décisions concernant la Suisse romande www.leg.ch et italienne www.sentenzeparita.ch

Egalité et formation



Futur en tous genres à Fribourg – chaque 2^e jeudi de novembre

Le choix d'une profession est grand, tout comme la demande en personnel qualifié. Néanmoins, les jeunes se limitent encore fortement lorsqu'ils/elles choisissent un métier. *Futur en tous genres* le montre pourtant: la relève est là. Les jeunes sont disponibles à suivre leurs propres intérêts s'ils/elles ne se laissent pas influencer par les rôles et la pression de la réussite.

La *Journée Futur en tous genres* constitue - par ailleurs - une des mesures du Plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration cantonale (PEAC). Elle vise en effet à favoriser la relève dans toutes les professions présentes au sein de l'Administration cantonale. Il faut souligner que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée représente un souci commun à de nombreux secteurs professionnels. L'Etat de Fribourg, mais également des dizaines d'entreprises privées, d'écoles et des milliers de familles sont mobilisées lors de cette journée pour ouvrir les perspectives professionnelles des filles et des garçons de 7^H et de 10^H.

C'est ainsi que les jeunes de 10^H prennent chaque année d'assaut les 300 places de stages mises à leur disposition par les multiples partenaires de la journée (Ecoles professionnelles, entreprises, crèches, Hautes écoles, etc.).

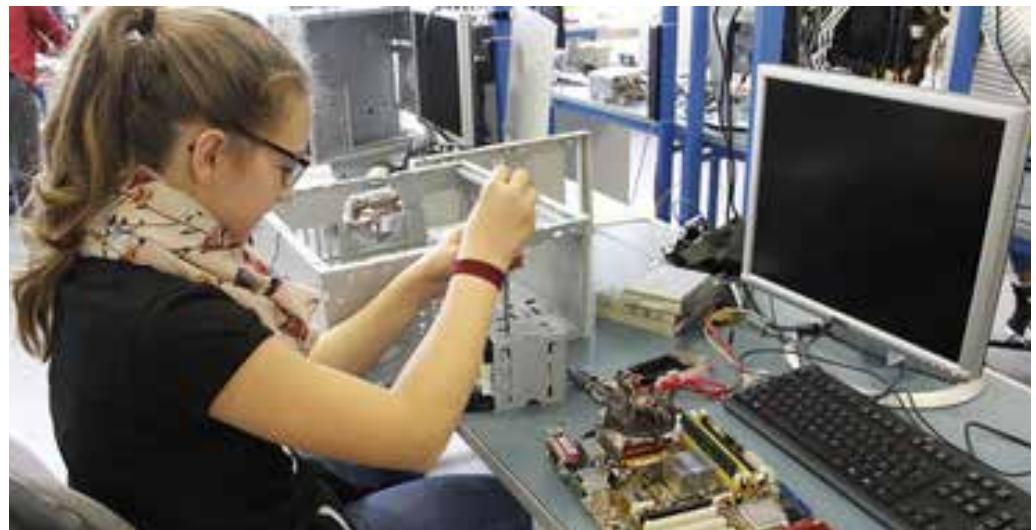
Les écolières et les écoliers de la 7^H sont invité-e-s, pour leur part, à accompagner un-e proche sur son lieu de travail en respectant le principe de «métiers croisés». A cette occasion, des dizaines d'entreprises ouvrent leurs portes, afin de permettre aux filles et aux garçons de découvrir des métiers et des parcours de vie atypiques.



Des filles contrôlent de manière autonome la pièce qu'elles ont fabriquée.



La pose d'un pansement se fait de manière concentrée.



Lors de Futur en tous genres, une fille explore l'intérieur d'un ordinateur.



Manuel, 12 ans, découvre le métier d'éducateur de la petite enfance dans une crèche

Participation aux ateliers d'Intégration par la prévention (octobre et décembre 2016)

Le BEF est intervenu dans le cadre du projet « Intégration par la prévention » au cours de 6 ateliers destinés aux jeunes requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA). Il a présenté de façon interactive, et avec le soutien de traducteurs, les bases constitutionnelles de l'égalité entre femmes et hommes et leurs incidences dans la formation, la vie professionnelle, la famille et la politique. Il a aussi mis un focus sur l'interdiction du harcèlement sexuel et de la violence au sein du couple.

Facebook

Suivez le BEF sur facebook: [beffribourg](https://www.facebook.com/beffribourg)

Violence au sein du couple

La Conférence suisse contre la violence domestique co-présidée par une Fribourgeoise – septembre 2016

La co-présidence de la Conférence suisse contre la violence domestique (CSVD) est désormais assumée par Geneviève Beaud Spang, responsable du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) et présidente de la Commission cantonale de lutte contre la violence au sein du couple. Elle assume ce rôle au côté de Miriam Reber, coordinatrice du bureau St-Gallois. G. Beaud Spang préside aussi la Conférence latine contre la violence domestique.

Politique familiale



Le BEF poursuit la mise à jour du site www.famille-fribourg.ch qui fait l'objet d'une très grande fréquentation par les internautes.

Par ailleurs, le BEF est membre du Comité de Pro Familia Fribourg et a ouvert, dans ce contexte, son site internet à un partenariat en ligne.

En novembre 2016, Mme Sabine Gani, Dr en sciences sociales, est intervenue comme collaboratrice scientifique du BEF lors d'une Journée d'étude organisée par Pro Familia Suisse et la Chaire de Travail social et Politique sociale de l'Université de Fribourg. Elle a dressé la situation de la Suisse en comparaison internationale et a montré son retard en matière de conciliation entre travail et famille.

Une délégation de la Commission de l'égalité et de la famille a présenté au Club des questions familiales du Grand Conseil, le court-métrage «*Travail, famille – on s'organise*» de F. Vermot et M. Wolhauser, réalisé en 2014, par le BEF et la Commission. Cela, lors de l'Assemblée générale du CQF de mai 2015 et le débat a été poursuivi lors d'une séance de comité en mars 2016.

Info aux familles



**Vous avez
une question ?**

Travail – maternité
Vivre ensemble
Difficultés dans le couple
...

www.familles-fribourg.ch

,

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille BEF
Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und für Familienfragen GFB

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, les sites www.fr.ch/bef et www.familles-fribourg.ch ont comptabilisé 53 374 visiteurs et visiteuses, cela représente une moyenne quotidienne de 146 internautes. A noter que ce sont tout particulièrement les pages du Classeur des familles qui sont consultées.

Collaboration

Egalité

Le BEF:

- collabore avec la Conférence Suisse des délégué-e-s à l'égalité (CSDE) et avec *egalite.ch* (Conférence romande de l'égalité);
- fait partie du groupe de travail des questions juridiques de la Conférence Suisse des délégué-e-s à l'égalité;
- a assuré jusqu'à septembre 2015, la co-présidence, à l'échelle nationale, de l'Association «Futur en tous genres»; et reste membre du Comité de pilotage suisse;
- collabore avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons sous l'égide de la COFF (Commission fédérale de coordination pour les questions familiales);
- gère le projet du Plan pour l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration cantonale (PEAC).

Famille

Le BEF:

- participe au Comité de Pro Familia Fribourg.

Violence

Le BEF:

- préside la Commission cantonale contre la violence conjugale (CVC) et en assure le secrétariat;
- préside la Conférence latine contre la violence domestique (CLVD);
- co-préside la Conférence suisse contre la violence domestique (CSVD);
- coordonne le groupe de travail cantonal pour la prise en charge des victimes de mariages forcés.

Formation

Le BEF:

- participe, dans le cadre de la Conférence *egalite.ch*, à la réactualisation du matériel pédagogique romand «L'Ecole de l'égalité»;
- met toujours à disposition du corps enseignant et des milieux intéressés, les mallettes pédagogiques «Balayons les clichés». <http://www.egalite.ch/balayons.html>

Bureau

Le BEF:

- mène des consultations, des accompagnements et répond aux demandes privées en lien avec les discriminations dans la vie professionnelle (au sein des administrations publiques et dans le secteur privé), notamment en matière de harcèlement sexuel; il conseille et informe les personnes privées ainsi que les professionnel-le-s sur des points liés à l'égalité ou aux questions familiales;
- a rédigé - en 2015 - 40 prises de positions et - en 2016 - 32 prises de positions concernant des procédures de consultations;
- est en contact (communiqués de presse, interviews, courriers de lectrices) avec les médias à l'occasion de différents projets.

Commissions et Groupe de travail

Le BEF:

- gère le secrétariat de la Commission cantonale de l'égalité hommes-femmes et de la famille;
- gère le secrétariat de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail (LEg: loi fédérale sur l'égalité);
- préside la Commission cantonale contre la violence conjugale (CVC) et en assure le secrétariat;
- assure le secrétariat du Club des questions familiales du Grand Conseil;
- gère le projet du PEAC et son groupe de travail placé sous la Présidence de Mme la CE A.-C. Demierre.

L'équipe du bureau

Responsable:

Geneviève Beaud Spang, à 80 %

Collaborateurs et collaboratrices scientifiques:

Christian Anglada, coordinateur de la lutte contre la violence conjugale, à 50 % jusqu'au 31 décembre 2015

Géraldine Morel, coordinatrice de la lutte contre la violence conjugale, à 50 % dès le 1^{er} janvier 2016

Tanja Bauer, répondante des questions liées à l'égalité dans la vie professionnelle et dans la politique, à 40% jusqu'au 30 septembre 2016

Liliane Meyer Pitton, répondante des questions liées à l'égalité dans la vie professionnelle et dans la politique, à 40% dès le 1^{er} octobre 2016

Sabina Gani, répondante des questions liées à l'égalité dans la formation, à 20%

Juriste:

Anouchka Chardonnens, à 50%

Collaboratrice et collaborateur administratif:

Emmanuelle Zingg, à 80 % jusqu'au 31 janvier 2016

Simon Bischof, à 80% dès le 1^{er} février 2016

Bibliothécaire:

Elisabeth Longchamp Schneider, à env. 10 %

Coordinatrice romande pour «Futur en tous genres»:

Emilie Sanglard, à 50% jusqu'en mai 2016, puis déplacement du siège de la coordination romande de FTG à Genève.

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille BEF

Rue de la Poste 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 23 86

bef@fr.ch

Facebook: [beffribourg](https://www.facebook.com/beffribourg)

Impressum

Ont collaboré à cette édition: Tanja Bauer, Sabina Gani, Simon Bischof.

Responsable de l'édition: Geneviève Beaud Spang, Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille, Rue de la Poste 1, 1701 Fribourg, tél. 026 305 23 86, fax 026 305 23 87, courriel bef@fr.ch.

Conception graphique: Nicolas Chardonnens, Service d'achat du matériel et des imprimés, Chemin de la Madeleine 1, 1763 Granges-Paccot.

Illustration page de titre et du chapitre PEAC: Stephan Schmitz

Photos: extraites de la documentation du BEF

celles de l'événement Femmes et politique: «jeux de pouvoir»: Roneesha Irani

Imprimé sur papier 100% recyclé